



Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2009

Le présent rapport de gestion porte sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009 comparativement aux périodes correspondantes de 2008. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes complémentaires pour la période terminée le 30 juin 2009, ainsi que nos états financiers consolidés vérifiés et les notes les accompagnant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et le rapport de gestion connexe. Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les PCGR du Canada). Tous les montants du présent document, sauf indication contraire, sont en millions de dollars canadiens.

Dans le présent document, à moins d'indication contraire ou d'incompatibilité avec le contexte, les termes « nous », « notre », « nos » et « Placements Bell Aliant, s.e.c. » font référence à Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite et à ses filiales.

Les rapports trimestriels, les rapports annuels et les compléments d'information ainsi que les notices annuelles et les circulaires d'information se trouvent sous la rubrique « Rapports financiers » du site Web du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds de revenu Bell Aliant ou le Fonds) à l'adresse www.bellaliant.ca. Ces documents et d'autres documents d'information continue se trouvent également à l'adresse www.sedar.com.

Informations prospectives

Le présent rapport de gestion est daté du 30 juillet 2009 et porte sur les données à cette date, sauf indication contraire. Il contient de l'information prospective qui a trait à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation futurs. Ces informations prospectives ont pour but de fournir au lecteur des renseignements sur nos attentes et nos prévisions pour l'exercice 2009 et pour les périodes futures. Les lecteurs sont avisés que l'utilisation de ces informations à d'autres fins peut ne pas être appropriée. Ces informations sont fondées sur nos prévisions et nos estimations actuelles quant aux marchés sur lesquels nous exerçons des activités, ainsi que sur nos opinions et les hypothèses relatives à ces marchés. À moins d'indication contraire, les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion décrivent nos prévisions au 30 juillet 2009. Dans certains cas, les informations prospectives peuvent être décelées par des termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « s'attendre à », « compter », « chercher », « avoir l'intention de » et d'autres termes semblables. Ces informations comportent des risques et des incertitudes importants qui sont difficilement prévisibles ainsi que des hypothèses qui peuvent se révéler inexacts. Certains des facteurs de risque pouvant amener les résultats ou les événements à différer de manière importante des prévisions actuelles comprennent, sans pour autant s'y limiter : notre capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans; la conjoncture économique générale; l'intensification de la concurrence; l'évolution de la réglementation; la dépendance envers les systèmes; la dépendance envers les principaux fournisseurs; l'évolution de la technologie; les charges d'exploitation et les dépenses en immobilisations requises; les relations avec BCE Inc. (BCE) et Bell Canada; la capitalisation des régimes de retraite; le risque d'illiquidité et le risque de financement; les clauses restrictives relatives à la dette et autres; les droits de gouvernance de BCE; la dépendance à l'égard du personnel clé et les relations de travail; le succès des acquisitions et des cessions; les éventualités de nature juridique et les modifications apportées aux lois. Certains de ces facteurs de risque sont presque totalement indépendants de notre volonté. En outre, nous avons formulé un certain

nombre d'hypothèses relativement aux informations prospectives dans ce rapport de gestion, notamment en ce qui a trait à l'économie canadienne, aux marchés, aux résultats financiers et d'exploitation et aux opérations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails sur ces hypothèses et facteurs de risque, entre autres. Si l'un de ces facteurs de risque avait une incidence imprévue sur nous, ou si les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives se révélaient inexactes, les résultats ou événements réels pourraient différer considérablement des résultats ou des événements prévus. À moins d'indication contraire, les informations prospectives ne tiennent pas compte de l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des opérations ou des éléments non récurrents ou exceptionnels annoncés ou se produisant une fois que les informations ont été fournies. Toutes les informations prospectives contenues dans le présent document et les documents dont il est fait mention dans le présent document sont fournies sous réserve de la présente mise en garde. Rien ne garantit que les résultats ou les faits que nous avons prévus se réaliseront ou, même s'ils se réalisent en quasi-totalité, qu'ils auront les conséquences prévues. À moins que les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ne l'exigent, nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ni de réviser ces déclarations prospectives et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour ni à les réviser, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite d'événements futurs, ou pour toute autre raison. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à quelque information prospective que ce soit.

Veuillez également consulter la rubrique intitulée « Renseignements prospectifs » de notre communiqué de presse du 2 février 2009 présentant les résultats de 2008 et les prévisions financières pour 2009 pour le Fonds et pour Placements Bell Aliant, s.e.c., qui se trouve aux adresses www.bellaliant.ca et www.sedar.com.

Notre société

Nous sommes l'un des plus grands fournisseurs nord-américains de services de télécommunications régionaux, puisque nous faisons affaire avec une population d'environ 5,3 millions de Canadiens. Nous offrons à notre clientèle du Canada atlantique, de l'Ontario et du Québec des services novateurs d'information, de communication et de technologie, notamment des solutions d'affaires à valeur ajoutée en matière de transmission de la voix et de données, d'Internet et de vidéo de même que des services de consultation en matière de technologies de l'information (TI), des services de gestion des infrastructures, des solutions matérielles et des solutions technologiques avancées.

Nos principales activités sont exercées par Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), par Télébec, société en commandite (Télébec) et par NorthernTel, société en commandite (NorthernTel). Nous consolidons ces sociétés en commandite ainsi que d'autres sociétés en commandite et sociétés filiales dans nos états financiers. Nous exerçons nos activités au sein d'un seul secteur isolable, ce qui traduit la façon dont nous sommes organisés et gérés aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement ainsi que de la prise de décisions en matière de répartition des ressources.

Contexte dans lequel nous exerçons nos activités

État de la concurrence

La source de concurrence la plus vive à laquelle nous faisons face provient encore des sociétés de câblodistribution concurrentes qui élargissent leur zone de services locaux et qui offrent des forfaits sur nos territoires de desserte. Le chevauchement de ces zones de couverture de la concurrence s'est accru pour atteindre environ 62 % des foyers de nos territoires à la fin de juin 2009, soit 8 points de pourcentage de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Nous prévoyons une croissance soutenue de la zone de couverture et de l'intensité de la concurrence à laquelle nous faisons face; cela dit, confrontés à cet accroissement de la concurrence, nous demeurons concentrés sur la mise en œuvre fructueuse de nos priorités stratégiques.

Pour lutter contre cette pression exercée par les concurrents, nous continuons de nous engager à offrir un service à la clientèle, un choix et des installations de la plus grande qualité à nos clients. Nous améliorons continuellement nos produits et nos services, nous faisons la promotion de notre propre Forfait économique^{MC} et de nos propres offres groupées et nous collaborons avec les clients de façon à fournir des solutions novatrices et complètes. Nous continuons d'investir dans nos collectivités et de soutenir les activités qui sont importantes pour nos clients et nos employés. Veuillez vous reporter aux réalisations présentées à la rubrique « Stratégie » pour obtenir plus de détails.

Contexte réglementaire

Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) ainsi que par le gouvernement fédéral influent sur nos activités en vertu de la *Loi sur les télécommunications* et de la *Loi sur la radiodiffusion*. Nous participons fréquemment aux processus de consultation publique qui mènent à ces décisions en soumettant des exposés, des opinions et des commentaires au CRTC. Nous collaborons également avec d'autres représentants du secteur et parties intéressées pour réclamer la réforme de la réglementation que nous estimons nécessaire et justifiée, tout en nous prononçant contre les parties qui souhaitent voir s'alourdir le fardeau réglementaire imposé à notre secteur d'activité.

Pour une analyse détaillée, veuillez vous reporter à la rubrique « Modifications réglementaires ».

Planification en vue des futures modifications apportées aux règles fiscales

Par suite des modifications annoncées précédemment par le gouvernement fédéral à l'égard de la loi fiscale, à compter du 1^{er} janvier 2011, le Fonds sera imposé comme s'il était une société. Nous prévoyons recommander aux porteurs de parts du Fonds une opération visant la conversion du Fonds, qui passerait d'une fiducie de revenu à une société, en vertu des règles de conversion proposées par le ministère des Finances et promulguées à titre de loi le 12 mars 2009. La conversion prendrait effet le 1^{er} janvier 2011 ou avant cette date et nous étudions attentivement les circonstances particulières et les possibilités qui s'offrent à nous dans le but de déterminer la meilleure façon de structurer la conversion. Actuellement, nous prévoyons que notre abri fiscal devrait être suffisant pour reporter l'engagement d'un passif d'impôts pour un minimum de 18 mois et un maximum de 24 mois après la conversion du Fonds en société. Nous continuons également d'étudier les stratégies et les options qui pourraient atténuer l'incidence que le paiement d'impôts sur les bénéfices aura sur les distributions qui sont versées aux porteurs de parts du Fonds.

Revue du deuxième trimestre

Sommaire des résultats

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres ²		
	2009	2008 ²	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Produits d'exploitation	789,7 \$	813,1 \$	(2,9)	1 613,5 \$	1 648,6 \$	(2,1)
BAIIA ¹	368,1 \$	361,2 \$	1,9	723,9 \$	714,7 \$	1,3
Bénéfice d'exploitation ¹	164,9 \$	161,7 \$	2,0	311,5 \$	315,9 \$	(1,4)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	93,5 \$	85,0 \$	10,0	175,8 \$	159,5 \$	10,2
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(4,2) \$	(0,6) \$	n.s.	(4,0) \$	(10,8) \$	(63,0)
Bénéfice net	89,3 \$	84,4 \$	5,8	171,8 \$	148,7 \$	15,5

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour obtenir plus de détails.
2. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées de nos activités de xwave NE.

Les produits d'exploitation ont diminué de 2,9 %, soit 23,4 M\$, au deuxième trimestre de 2009 et de 2,1 %, soit 35,1 M\$, depuis le début de l'exercice, comparativement à ceux des périodes correspondantes de 2008. Bien que la diminution des produits tirés des services locaux, des services interurbains et des autres produits continue de contrebalancer la croissance des produits tirés des services de données, des services Internet et des services sans fil, la baisse des produits tirés des services et des solutions matérielles de TI masque une amélioration sous-jacente de la trajectoire des produits tirés de ces services. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009, les produits tirés des TI ont diminué de 12,8 M\$ et de 5,4 M\$, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2008. Les produits tirés des services de TI ont diminué essentiellement en raison de la comptabilisation, au premier trimestre de 2008, de produits liés à un projet de TI d'envergure dans le secteur des soins de santé au Québec qui avaient été auparavant reportés. Les produits tirés des solutions matérielles de TI ont augmenté depuis le début de l'exercice et ont diminué d'un trimestre à l'autre en raison du calendrier des ventes, puisqu'un nombre accru d'importantes ventes de produits à des clients ont été effectuées au premier trimestre et un nombre moindre au deuxième trimestre. À l'exclusion de la baisse des produits tirés des services de TI, la diminution nette d'un trimestre à l'autre des autres produits liés aux télécommunications au deuxième trimestre de 2009 s'est chiffrée à 10,6 M\$ par rapport à une diminution nette d'un trimestre à l'autre de 19,1 M\$ au premier trimestre de 2009, soit une amélioration de 8,5 M\$. Cette amélioration découle principalement des diminutions moindres des autres produits gagnés en vertu de nos ententes d'impartition avec Bell Mobilité ainsi que des ventes de produits. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Résultats d'exploitation » pour obtenir plus de détails.

Malgré la diminution des produits d'exploitation, nous avons également réduit les charges d'exploitation, de telle sorte que le BAIIA a augmenté de 1,9 %, ou 6,9 M\$, au deuxième trimestre de 2009 par rapport au deuxième trimestre de 2008, et de 1,3 %, ou 9,2 M\$, depuis le début de l'exercice. La plus grande partie de l'amélioration découle des réductions de coûts liés à la main-d'œuvre et des mesures de compressions de coûts. En plus des avantages qu'ont procuré les mesures favorisant la productivité de la main-d'œuvre, le BAIIA a légèrement augmenté au cours du trimestre en raison d'un ajustement non récurrent de 3,0 M\$ qui a réduit les charges liées au régime de rémunération incitative à long terme à l'intention des membres de la haute direction. Après normalisation pour tenir compte de cet ajustement, la croissance du BAIIA au cours du trimestre s'est chiffrée à 1,1 %.

Au deuxième trimestre de 2009, la croissance du BAIIA a donné lieu à une augmentation de 2,0 %, ou 3,2 M\$, du bénéfice d'exploitation par rapport au deuxième trimestre de 2008. L'augmentation de 6,9 M\$ du BAIIA, conjuguée à une diminution de 2,3 M\$ de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, a été en partie contrebalancée par une augmentation de 2,8 M\$ de la charge d'amortissement et la comptabilisation d'un montant de 3,2 M\$ au titre des frais de restructuration et autres frais. Les frais de restructuration et autres frais additionnels enregistrés au deuxième trimestre de 2009 reflètent les primes d'encouragement à la retraite offertes à un nombre limité de membres de notre personnel syndiqué en Ontario et au Québec, ainsi que les coûts engagés dans le cadre de nos initiatives de création d'une nouvelle image annoncées au cours du premier trimestre de 2009. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation a diminué de 4,4 M\$, ou 1,4 %, comparativement à la période correspondante de 2008. L'augmentation de 9,2 M\$ du BAIIA et la diminution de 4,9 M\$ de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux ont été plus que contrebalancées par une augmentation de 5,0 M\$ de la charge d'amortissement et par des frais de restructuration et autres frais de 13,5 M\$. Les frais de restructuration et autres frais constatés au premier trimestre de 2009 découlent de primes d'encouragement à la retraite, semblables à celles invoquées pour le deuxième trimestre, offertes à un nombre limité de membres du personnel syndiqué au Canada atlantique.

Au deuxième trimestre de 2009, le bénéfice net a augmenté de 4,9 M\$, comparativement à celui du deuxième trimestre de 2008. Cette augmentation s'explique par la hausse de 8,5 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies et de 3,6 M\$ de la perte nette liée aux activités abandonnées.

La hausse du bénéfice net lié aux activités poursuivies au cours du deuxième trimestre de 2009 reflète la hausse de 3,2 M\$ du bénéfice d'exploitation, conjuguée à la hausse de 8,8 M\$ de l'économie d'impôts sur les bénéfices, à la diminution de 8,0 M\$ de la part des porteurs sans contrôle et à la diminution de 0,7 M\$ des frais d'intérêt. Ces ajouts au bénéfice net ont été contrebalancés en partie par une

augmentation de 12,2 M\$ des autres charges, laquelle découle principalement de la comptabilisation d'une perte nette au règlement de dérivés sur taux d'intérêt qui ont été résiliés lorsque nous avons émis des titres d'emprunt à taux fixe et à long terme en mai 2009. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 16,3 M\$, ou 10,2 %, ce qui s'explique par des tendances concernant les charges semblables à celles du deuxième trimestre de 2009.

La hausse de la perte nette liée aux activités abandonnées au deuxième trimestre de 2009 s'explique essentiellement par une perte nette après impôts de 1,1 M\$ constatée à la vente des activités de xwave New England Corp. (xwave NE), lesquelles ont été reclassées à titre d'activités abandonnées en raison de leur vente le 1^{er} juin 2009, et à la vente des activités liées à la défense, à la sécurité et à l'aérospatiale (DSA) au cours du trimestre. De plus, les activités abandonnées ont entraîné une hausse de 2,5 M\$ de la perte d'exploitation au cours du deuxième trimestre de 2009, comparativement au deuxième trimestre de 2008. Depuis le début de l'exercice, la perte nette liée aux activités abandonnées a diminué de 6,8 M\$, ou 63,0 %, ce qui reflète une perte de 10,8 M\$ liée aux activités d'Atlantic Mobility Products (AMP) en 2008, lesquelles ne sont pas comptabilisées à titre d'activités abandonnées en 2009, contrebalancée par une augmentation de 4,0 M\$ de la perte d'exploitation liée aux activités de xwave NE et aux activités de DSA depuis le début de l'exercice 2009.

Liquidités distribuables

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2009 et 2008. Le tableau présente également des renseignements supplémentaires sur les liens entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, le bénéfice net et les distributions en espèces déclarées. Étant donné que nos activités soutiennent en définitive les distributions aux porteurs de parts du Fonds, les liquidités distribuables combinent notre rendement au chapitre des liquidités et celui du Fonds.

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres ⁴		
	2009	2008 ⁴	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	296,1 \$	348,2 \$	(15,0)	507,7 \$	584,4 \$	(13,1)
Ajouter (déduire) : Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées	(2,1)	1,8	n.s.	(13,5)	3,1	n.s.
Dépenses en immobilisations	(122,0)	(127,5)	(4,3)	(229,5)	(222,6)	3,1
Liquidités distribuables normalisées ¹	172,0 \$	222,5 \$	(22,7)	264,7 \$	364,9 \$	(27,5)
Ajouter (déduire) : Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts	13,6	(42,3)	(132,2)	115,2	21,6	433,3
Autres ajustements	1,0	3,1	(67,7)	3,2	3,6	(11,1)
Liquidités distribuables ¹	186,6 \$	183,3 \$	1,8	383,1 \$	390,1 \$	(1,8)
Bénéfice net	89,3 \$	84,4 \$	5,8	171,8 \$	148,7 \$	15,5
Distributions en espèces déclarées ²	165,1 \$	164,9 \$	0,1	330,0 \$	328,2 \$	0,5
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en espèces déclarées ³	128,9 \$	185,1 \$	(30,4)	164,2 \$	259,3 \$	(36,7)
Excédent (insuffisance) du bénéfice net par rapport aux distributions en espèces déclarées	(75,8) \$	(80,5) \$	(5,8)	(158,2) \$	(179,5) \$	(11,9)

n.s. non significatif

1. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour une définition et pour un rapprochement complet des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables.
2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds à l'intention des porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à l'intention de Bell Canada et de BCE sur les parts qui peuvent être échangées contre des parts du Fonds.
3. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les flux de trésorerie générés par le Fonds et les activités abandonnées.
4. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées de nos activités de xwave NE.

Les liquidités distribuables normalisées du deuxième trimestre de 2009 se sont chiffrées à 172,0 M\$, soit une baisse de 50,5 M\$, ou 22,7 %, comparativement au trimestre correspondant de 2008. Même si le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est accru et que les dépenses en immobilisations ont diminué au deuxième trimestre de 2009 comparativement à celles du deuxième trimestre de 2008, les liquidités distribuables normalisées ont diminué, essentiellement en raison des paiements en espèces de 31,1 M\$ exigés au deuxième trimestre de 2009 pour acquitter des frais de restructuration auparavant comptabilisés. D'autres diminutions des flux de trésorerie dégagés par les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), comme il est présenté à la rubrique intitulée « Sommaire des flux de trésorerie », ont également contribué à la diminution des liquidités distribuables normalisées. Depuis le début de l'exercice 2009, les liquidités distribuables normalisées ont diminué de 100,2 M\$, ou 27,5 %, comparativement à celles de la période correspondante de 2008, en raison de la hausse du bénéfice net lié aux activités poursuivies, contrebalancée par la hausse de 6,9 M\$ des dépenses en immobilisations, les paiements en espèces de 50,5 M\$ affectés aux frais de restructuration, les autres variations du fonds de roulement et la diminution de 16,6 M\$ des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds et aux activités abandonnées.

Contrairement à celui des liquidités distribuables normalisées, notre calcul des liquidités distribuables exclut les variations du fonds de roulement, les frais de restructuration et certains autres éléments que nous finançons au moyen de réserves de liquidités ou d'emprunts à court terme. Selon ce calcul, les liquidités distribuables, qui se sont établies à 186,6 M\$ au deuxième trimestre de 2009, ont augmenté de 3,3 M\$, ou 1,8 %, comparativement au trimestre correspondant de 2008. Cette augmentation reflète essentiellement la croissance de 6,9 M\$ du BAIIA et la baisse de 5,5 M\$ des dépenses en immobilisations, contrebalancées par la hausse de la capitalisation des régimes de retraite, des charges du Fonds, des autres charges et des pertes liées aux activités abandonnées. Les liquidités distribuables, qui se sont établies à 383,1 M\$ depuis le début de l'exercice, représentent une diminution de 7,0 M\$, ou 1,8 %, qui s'explique par le fait que la croissance du BAIIA a été plus que contrebalancée par la hausse des dépenses en immobilisations et par les tendances concernant ces autres éléments qui sont semblables à celles présentées pour le deuxième trimestre.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2009, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 88,5 % des liquidités distribuables, comparativement à 90,0 % au trimestre correspondant de 2008. Pour le semestre terminé le 30 juin 2009, les distributions en espèces déclarées se sont établies à 86,1 % des liquidités distribuables, comparativement à 84,1 % à la période correspondante de 2008.

Stratégie

Points saillants des réalisations stratégiques au deuxième trimestre de 2009

Notre stratégie pour 2009 met à profit les succès que nous avons pu connaître au cours des derniers exercices. Devant la conjoncture et les réalités de la concurrence à laquelle nous devons faire face, nous avons actualisé notre vision et avons clairement établi les objectifs stratégiques qui appuieront selon nous notre succès financier futur.

Notre vision est simple et directe et constitue le fondement de toutes nos activités :

Être aux yeux des consommateurs le principal fournisseur de communications sur les marchés où nous sommes présents.

En 2009, nous nous concentrerons sur la réalisation de cinq objectifs stratégiques :

1. améliorer l'expérience client;
2. fidéliser notre clientèle;
3. accroître nos services à large bande;
4. établir une nouvelle structure de coûts;
5. mobiliser nos employés.

Améliorer l'expérience client

L'une de nos principales stratégies pour 2009 consiste à continuer d'accorder de l'importance à l'amélioration de l'expérience client.

Au deuxième trimestre de 2009, nous avons lancé trois importants services, notamment les services Jour même ou lendemain, Installation express et Calendrier de rendez-vous de service.

Notre service Jour même ou lendemain offre à nos clients des services de télévision, Internet et sans fil une garantie de service qui prévoit qu'un technicien sera envoyé le même jour ou le lendemain, sans autres frais, si un problème ne peut être résolu à distance.

Notre service Installation express offre aux clients une installation le lendemain (ou le surlendemain) pour le service Télé Bell Aliant, le service Internet de Bell Aliant et le service téléphonique résidentiel de Bell Aliant. Le service Installation express offre aux clients une installation plus prompte et une plus grande souplesse dans le choix des plages de rendez-vous.

Nous avons lancé ces deux services sur nos marchés du Canada atlantique où sévit la plus grande concurrence; le service existe déjà sous la marque Bell dans des régions précises de l'Ontario et du Québec.

Nous avons amélioré la capacité de notre calendrier de rendez-vous de service, ce qui permet à nos clients du Canada atlantique d'accéder aux plages de rendez-vous disponibles grâce à l'un ou l'autre de nos canaux, notamment le service en ligne. Pour la première fois, tous les rendez-vous des clients du Canada atlantique seront prévus au moyen d'un calendrier intégré qui offrira aux clients une plus grande souplesse dans le choix des rendez-vous.

Nos efforts pour améliorer l'expérience client donnent lieu à des améliorations de notre indice de service à la clientèle (ISC), un indicateur interne de rendement sur le plan du service à la clientèle. Au deuxième trimestre de 2009, l'ISC a augmenté de 1,9 point de pourcentage comparativement au trimestre correspondant de 2008 et la cible trimestrielle pour 2009 a été dépassée de un point de pourcentage par rapport à celle de 2008. Nos efforts pour améliorer les services offerts et les processus, les outils et la formation sous-jacents produisent de meilleurs résultats.

Fidéliser notre clientèle

Au cours du deuxième trimestre de 2009, nous avons participé à un certain nombre d'activités orientées sur la fidélisation de notre clientèle. Les clients qui changent de domicile représentent un plus grand risque de transfert à un concurrent. Par conséquent, nous avons lancé un processus proactif amélioré qui vise à rehausser l'expérience de déménagement que nous offrons et à aider à atténuer ces pertes potentielles. Nous avons également amélioré deux processus clés qui ont une incidence sur bon nombre de nouveaux clients du service à large bande. Au Canada atlantique, nous avons élaboré un nouveau processus d'auto-installation doté d'un nouvel assistant d'installation, offert dans un ensemble remodelé, pour les clients du service à large bande. En Ontario et au Québec, nous avons mis en œuvre l'installation sur place sans frais par un technicien du service à la clientèle, pour les nouveaux clients du service à large bande. En outre, nous avons concentré nos efforts sur l'augmentation de la pénétration de nos offres de services groupés. Nous avons amélioré de nombreux forfaits en y incluant des services nouveaux et améliorés afin d'accroître dans l'ensemble le caractère concurrentiel et la valeur de notre portefeuille de forfaits. Au Canada atlantique, nous avons présenté des campagnes de commercialisation ciblées qui mettent l'accent sur notre forfait économique pour l'ensemble du foyer offert à un seul prix, lequel comprend le service téléphonique résidentiel, le service interurbain et le service Internet en plus du choix entre Bell Aliant et Bell Télé.

Accroître nos services à large bande

Le 7 juillet 2009, nous avons annoncé notre plan qui vise le déploiement de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile à Fredericton et à Saint John, ce qui fait de nous le premier exploitant au Canada à mettre en œuvre la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile dans une ville entière. Cet investissement de 60,0 M\$ élargira directement la zone de couverture d'un réseau évolué à large bande, offert grâce à une technologie entièrement composée de fibre optique, à 70 000 foyers et entreprises. Ce nouveau service *FibreOP^{MD}* sera entièrement déployé d'ici le milieu de l'exercice 2010 et certains clients auront accès au service d'ici la fin de l'exercice en cours. Le caractère presque entièrement aérien de l'infrastructure de notre réseau et la densité relativement faible de la population dans ces villes rendent le coût de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile très semblable à celui de la technologie de la fibre optique jusqu'aux nœuds dans ces marchés.

D'importants travaux ont été effectués au cours du deuxième trimestre de 2009 en vue d'élargir la zone de couverture de notre service à large bande. Sur l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons achevé l'essai d'un service qui, lorsqu'il sera mis en œuvre, permettra d'élargir la portée de notre service à large bande à 20 000 foyers additionnels au Canada atlantique. Dans tout le Canada atlantique, l'élargissement de la zone de couverture de nos services d'accès par ligne numérique a continué de donner accès au service à large bande à davantage de foyers et de communautés. Au deuxième trimestre, nous avons élargi la zone de couverture de notre service Internet haute vitesse à environ 20 000 foyers du territoire de Bell Aliant en utilisant de telles méthodes ainsi que l'expansion du service traditionnel.

Nous avons porté à 38 le nombre de canaux haute définition (HD) de Télé Bell Aliant grâce au lancement de 18 nouveaux canaux HD au cours du deuxième trimestre. De plus, des améliorations ont été apportées au délai de changement de canal, à la qualité de l'image et aux fonctions de recherche et de rappel.

Établir une nouvelle structure de coûts

Au deuxième trimestre de 2009, nous avons continué d'apporter des améliorations à la structure de coûts en mettant particulièrement l'accent sur un certain nombre d'éléments non liés à la main-d'œuvre. Nous avons modifié bon nombre de processus de notre structure du service à la clientèle afin de la rendre plus efficiente, ce qui devrait procurer, à notre avis, des avantages à long terme. Nous avons également investi dans les TI et dans les réseaux et nous croyons que ces investissements donneront lieu à une efficience et à une automatisation plus importantes. En raison des baisses de prix prévus en vertu des contrats, nos coûts d'impartition auprès de Bell Canada ont diminué. Finalement, nous continuons à faire preuve de prudence en matière de dépenses discrétionnaires. Plus particulièrement, nous avons réduit les dépenses liées aux contractants, nous avons réduit le recours à des consultants et nous avons été en mesure de réduire les dépenses en matière de publicité qui découlent de notre nouvelle marque de présentation sur le marché, *Bell Aliant*. La nouvelle marque nous permet de tirer parti des campagnes de publicité nationales de Bell Canada pour nos marchés locaux.

Mobiliser nos employés

En 2009, nous sommes déterminés à renforcer notre culture axée sur la performance au moyen d'un meilleur alignement du rendement personnel et des objectifs de l'entreprise et de la poursuite de nos investissements dans le développement du leadership.

Au deuxième trimestre de 2009, nous nous sommes efforcés d'offrir à chaque employé une occasion d'obtenir une compréhension exhaustive des plans de leur unité d'exploitation. Nous avons mis en œuvre un programme de planification du rendement afin d'offrir à nos dirigeants des outils et de la formation pour faciliter le perfectionnement de leurs employés et pour mettre sur pied des équipes de très haut rendement. Ce programme vise à aider les dirigeants à collaborer avec les employés pour établir les objectifs appropriés, les gérer tout au long de l'exercice et développer de meilleures aptitudes de communications afin de mettre en œuvre notre plan d'affaires et de réaliser notre vision et nos objectifs stratégiques.

Résultats d'exploitation

Notre rendement financier est évalué au moyen des liquidités distribuables, des produits d'exploitation, du BAIIA et du bénéfice d'exploitation.

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin</i> <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres			Semestres ²		
	2009	2008 ²	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Services locaux et d'accès	340,9 \$	352,2 \$	(3,2)	679,1 \$	699,0 \$	(2,8)
Services interurbains	106,3	112,8	(5,8)	212,3	225,5	(5,9)
Services de données et Internet	207,2	197,3	5,0	407,4	391,1	4,2
Services et solutions matérielles de TI	64,4	77,2	(16,6)	176,7	182,1	(3,0)
Services sans fil	21,2	19,5	8,7	41,0	37,4	9,6
Autres produits	49,7	54,1	(8,1)	97,0	113,5	(14,5)
Produits d'exploitation	789,7 \$	813,1 \$	(2,9)	1 613,5 \$	1 648,6 \$	(2,1)
Charges d'exploitation	421,6	451,9	(6,7)	889,6	933,9	(4,7)
BAIIA ¹	368,1 \$	361,2 \$	1,9	723,9 \$	714,7 \$	1,3
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	22,5	24,8	(9,3)	44,7	49,6	(9,9)
Amortissement	177,5	174,7	1,6	354,2	349,2	1,4
Frais de restructuration et autres frais	3,2	-	n.s.	13,5	-	n.s.
Bénéfice d'exploitation ¹	164,9 \$	161,7 \$	2,0	311,5 \$	315,9 \$	(1,4)
Autres charges	12,8	0,6	n.s.	12,4	2,5	n.s.
Intérêts débiteurs	39,0	39,7	(1,8)	76,5	79,3	(3,5)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(14,2)	(5,4)	163,0	(23,3)	(3,6)	n.s.
Part des porteurs sans contrôle	33,8	41,8	(19,1)	70,1	78,2	(10,4)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	93,5 \$	85,0 \$	10,0	175,8 \$	159,5 \$	10,2
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(4,2)	(0,6)	n.s.	(4,0)	(10,8)	(63,0)
Bénéfice net	89,3 \$	84,4 \$	5,8	171,8 \$	148,7 \$	15,5

n.s. non significatif

1. Le BAIIA et le bénéfice d'exploitation sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.

2. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées de nos activités de xwave NE.

Produits d'exploitation

Services locaux et d'accès

Les produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès proviennent essentiellement de la prestation des services d'accès au réseau (SAR), ainsi que des fonctions de service améliorées, des paiements de contribution et des paiements des concurrents pour l'accès au réseau. Bien que le nombre total de clients des SAR au 30 juin 2009 ait diminué de 4,3 % comparativement au 30 juin 2008, nous avons pu limiter à 3,2 %, ou 11,3 M\$, pour le deuxième trimestre de 2009 et à 2,8 %, ou 19,9 M\$, depuis le début de l'exercice, la baisse des produits d'exploitation tirés des services locaux et d'accès par rapport aux périodes correspondantes de 2008. La diminution des produits d'exploitation a continué d'être atténuée par des programmes visant la fidélisation de nos clients à valeur élevée, des augmentations de prix et de nouvelles percées sur le plan des fonctions de service.

Au 30 juin 2009, le nombre de clients résidentiels des SAR était inférieur de 4,9 % au nombre enregistré au 30 juin 2008, et le nombre de clients d'affaires des SAR était inférieur de 3,1 %. Nous continuons d'enregistrer des pertes au profit des concurrents en raison de l'intensification des offres promotionnelles et de l'élargissement de la zone de couverture des concurrents du secteur de la câblodistribution et le remplacement par d'autres services, y compris les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (voix sur IP). La diminution du nombre de clients d'affaires des SAR est essentiellement imputable à la migration continue des clients découlant de la perte d'un contrat conclu avec le gouvernement fédéral en 2008.

Services interurbains

Les produits d'exploitation tirés des services interurbains, lesquels proviennent de la prestation des services interurbains et des appels interurbains entrants, ont diminué de 5,8 %, ou 6,5 M\$, au deuxième trimestre de 2009 et de 5,9 %, ou 13,2 M\$, depuis le début de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de 2008. La diminution des produits d'exploitation d'un trimestre à l'autre s'explique par un recul de 4,7 % du nombre de minutes d'appels interurbains et par un recul de 1,1 % des produits d'exploitation moyens par minute. Le recul du nombre de minutes d'appels interurbains est imputable aux pertes de clients et au remplacement par les services de téléphonie cellulaire et les services IP, alors que le recul des produits d'exploitation moyens par minute est imputable aux baisses de prix, principalement pour nos grandes entreprises clientes, et à la tendance soutenue des clients à passer d'un service basé sur le tarif à la minute à un forfait illimité ou à utilisation étendue à prix fixe.

Services de données et Internet

Les produits d'exploitation tirés des services de données et Internet proviennent de la prestation de services d'accès aux données, des services des circuits de données, des services Internet haute vitesse et des services du réseau commuté, des services gérés ainsi que des services et des applications améliorés comme les services de sécurité, de téléchargement de musique, d'accès commuté rapide et de Télé Bell Aliant. Au deuxième trimestre de 2009, les produits d'exploitation tirés de ces services ont augmenté de 5,0 %, ou 9,9 M\$, comparativement au deuxième trimestre de 2008, essentiellement en raison de la croissance de 10,4 %, ou 10,0 M\$, des produits d'exploitation tirés des services Internet. Depuis le début de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des services de données et Internet ont augmenté de 4,2 %, ou 16,3 M\$, dont une tranche de 20,0 M\$ découle de la croissance des produits d'exploitation tirés des services Internet.

Au 30 juin 2009, le nombre de clients du service Internet haute vitesse a augmenté de 7,9 % par rapport au 30 juin 2008, une croissance ayant été observée sur le marché tant résidentiel que commercial. Nous avons connu une forte croissance du nombre de clients des services Internet haute vitesse, bien que ce taux de croissance soit inférieur à celui de l'exercice précédent, une tendance enregistrée dans tout le secteur. Nous avons atténué cette baisse du taux de croissance par la commercialisation de services à valeur accrue à l'intention des clients et les hausses de prix ciblées, ce qui s'est traduit par une augmentation de 2,14 \$, ou 6,0 %, des PEMC des services Internet haute vitesse résidentiels enregistrés au deuxième trimestre de 2009, lesquels se sont établis à 37,90 \$, et par une augmentation de 1,99 \$, ou 5,6 %, des PEMC des services Internet haute vitesse résidentiels enregistrés depuis le début de l'exercice, lesquels se sont établis à 37,42 \$.

Produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI

Les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI proviennent principalement de notre division xwave, par l'intermédiaire de l'intégration de systèmes, des services de consultation en TI et des solutions matérielles visant du matériel et des logiciels. Au total, les produits d'exploitation tirés des services et des solutions matérielles de TI ont diminué de 16,6 %, ou 12,8 M\$, au deuxième trimestre de 2009 et de 3,0 %, ou 5,4 M\$, depuis le début de l'exercice, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2008. Bien que les produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI aient augmenté de 9,7 M\$ depuis le début de l'exercice, la baisse de 11,3 M\$ au deuxième trimestre par rapport au trimestre correspondant de 2008 est imputable aux ventes de produits moindres au deuxième trimestre de 2009 et accrues au premier trimestre de 2009. Les produits d'exploitation tirés des services de TI ont diminué de 1,5 M\$ et de 15,1 M\$, respectivement, au deuxième trimestre de 2009 et depuis le début de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de 2008, ce qui s'explique par l'expiration de contrats conclus avec des clients au deuxième trimestre de 2009 et par la comptabilisation au premier trimestre de 2008 de produits d'exploitation auparavant reportés liés à un important projet de TI dans le secteur des soins de santé au Québec.

Services sans fil

Les produits d'exploitation tirés des services sans fil proviennent de la prestation de services de téléphonie cellulaire, de téléavertisseur et de radiotéléphonie mobile par l'intermédiaire de réseaux numériques sans fil des territoires que Télébec, NorthernTel et Kenora Municipal Telephone Services (KMTS) desservent au Québec et en Ontario. Les produits d'exploitation ont augmenté de 8,7 %, ou 1,7 M\$, au deuxième trimestre de 2009 et de 9,6 %, ou 3,6 M\$, depuis le début de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de 2008. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de 6,4 % du nombre de clients des services sans fil au 30 juin 2009 comparativement au 30 juin 2008, et à la hausse de 1,2 % des PEMC. La croissance des PEMC s'explique surtout par l'augmentation des produits tirés des services d'itinérance et les percées accrues des fonctions.

Autres produits

Les autres produits sont essentiellement liés aux services de gestion du savoir offerts par notre filiale, Innovatia Inc., à la location et à la vente de terminaux, à la vente d'ordinateurs personnels et aux produits tirés de l'entente d'impartition que nous avons conclue avec Bell Mobilité. Au deuxième trimestre de 2009, les autres produits ont diminué de 8,1 %, ou 4,4 M\$, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2008. Cette diminution découle principalement de la baisse des produits d'exploitation tirés de l'impartition de 2,7 M\$, ou 34,6 %, par suite du rapatriement par Bell Mobilité en 2008 d'activités que nous exerçons auparavant. Les produits d'exploitation tirés de la location de matériel téléphonique et les produits d'exploitation enregistrés par notre filiale, Innovatia Inc., ont également diminué mais ont été contrebalancés en partie par la croissance nette des diverses autres sources de produits d'exploitation moins importantes. Depuis le début de l'exercice, les autres produits ont diminué de 14,5 %, ou 16,5 M\$, principalement en raison de la baisse de 8,8 M\$ des produits d'exploitation tirés de l'impartition attribuables au rapatriement d'activités par Bell Mobilité.

Charges

Charges d'exploitation

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2009	2008	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Coût des ventes	131,3 \$	137,3 \$	(4,4)	301,0 \$	283,7 \$	6,1
Salaires, avantages, main-d'œuvre contractuelle et consultation	145,1	158,8	(8,6)	298,3	336,4	(11,3)
Frais de vente, généraux et d'administration	143,0	153,4	(6,8)	286,0	308,4	(7,3)
Impôts sur le capital	2,2	2,4	(8,3)	4,3	5,4	(20,4)
Charges d'exploitation	421,6 \$	451,9 \$	(6,7)	889,6 \$	933,9 \$	(4,7)

Au deuxième trimestre de 2009, le coût des ventes a diminué de 4,4 %, ou 6,0 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2008. La diminution nette des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI et d'autres produits est directement imputable à la baisse du coût connexe des marchandises vendues. Depuis le début de l'exercice, le coût des ventes a augmenté de 6,1 %, ou 17,3 M\$, comparativement à la période correspondante de 2008, essentiellement en raison de la hausse connexe des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI et d'autres produits ainsi que des coûts liés à une solution d'accès aux services IP offerte à certains clients des services de gros en 2009.

Les coûts liés aux salaires, aux avantages, à la main-d'œuvre contractuelle et à la consultation ont diminué de 8,6 %, ou 13,7 M\$, au deuxième trimestre de 2009, comparativement au trimestre correspondant de 2008, en raison de la poursuite des mesures favorisant la productivité qui ont été mises en œuvre à la fin de 2008 et au début de 2009 et qui sont liées à la restructuration des effectifs. La diminution au deuxième trimestre comprend également un ajustement non récurrent de 3,0 M\$ qui a réduit les charges liées au régime de rémunération incitative à long terme à l'intention de la haute direction.

Depuis le début de l'exercice, les coûts liés à la main-d'œuvre ont diminué de 11,3 %, ou 38,1 M\$, comparativement à la période correspondante de 2008, ce qui s'explique par la mise en œuvre de ces mesures favorisant la productivité et, en partie également, par le projet de TI dans le secteur des soins de santé au Québec qui avait été amorcé en 2007, et dont les produits et les charges d'exploitation avaient été reportés jusqu'en 2008, au moment de la conclusion du contrat.

Au deuxième trimestre de 2009, les frais de vente, généraux et administratifs ont reculé de 6,8 %, ou 10,4 M\$, comparativement au trimestre correspondant de 2008, ce qui s'explique en partie par la diminution de 2,0 M\$ des charges liées à l'entente commerciale conclue avec Bell Canada. L'entente prévoit une diminution des charges de 3,0 % par année jusqu'en 2011. De plus, diverses compressions des coûts et autres réductions de charges ont été enregistrées, notamment une charge au titre des créances douteuses, des honoraires de professionnels externes, des frais de déplacement, des impôts fonciers et des taxes municipales ainsi que d'autres charges discrétionnaires. Depuis le début de l'exercice, les frais de vente, généraux et administratifs ont diminué de 7,3 %, ou 22,4 M\$, comparativement à la période correspondante de 2008, ce qui s'explique par le moment de la comptabilisation d'honoraires liés au projet dans le secteur des soins de santé au Québec mentionné précédemment, ainsi que par les économies de 6,0 M\$ réalisées dans le cadre de l'entente commerciale conclue avec Bell Canada et d'autres compressions de coûts et réductions de charges.

Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux

Au deuxième trimestre de 2009, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux a diminué de 9,3 %, ou 2,3 M\$, comparativement à celle du deuxième trimestre de 2008. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des coûts des services rendus de la période découlant d'une hausse du taux moyen utilisé pour actualiser les obligations au titre de nos régimes de retraite à prestations déterminées et des régimes d'avantages complémentaires de retraite. Ces régimes ont également compté moins d'employés actifs qu'au dernier exercice.

Les coûts des régimes de retraite à cotisations déterminées se sont établis à 2,1 M\$ au deuxième trimestre de 2009, comparativement à 1,9 M\$ à l'exercice précédent. Cette augmentation provient de la croissance normale des salaires et de la légère augmentation du nombre de participants à ces régimes. Les mêmes facteurs ont également contribué à la diminution de 4,9 M\$, ou 9,9 %, de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux depuis le début de l'exercice, comparativement à la période correspondante de 2008.

Amortissement

L'amortissement a augmenté de 1,6 %, ou 2,8 M\$, au deuxième trimestre de 2009 et de 1,4 %, ou 5,0 M\$, depuis le début de l'exercice par rapport à celui des périodes correspondantes de 2008. Nous effectuons périodiquement des études sur la durée de vie utile de certaines de nos immobilisations, ce qui se traduit par des variations de notre amortissement.

Frais de restructuration et autres frais

Au deuxième trimestre de 2009 et depuis le début de l'exercice, les frais de restructuration et autres frais se sont établis à 3,2 M\$ et à 13,5 M\$, respectivement, et aucuns frais de ce genre n'avaient été enregistrés au cours des périodes correspondantes de 2008. Les frais découlent principalement des coûts liés aux indemnités de départ et autres engagés dans le cadre d'une prime d'encouragement à la retraite anticipée offerte à un nombre restreint d'employés syndiqués du Canada atlantique, de l'Ontario et du Québec, ainsi que d'autres charges liées à la création d'une nouvelle image.

Autres charges

Les autres charges ont augmenté de 12,2 M\$ au deuxième trimestre de 2009 et de 9,9 M\$ depuis le début de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de 2008, puisque un montant de 13,3 M\$ a été reclassé du poste Autres éléments du résultat étendu en raison de la tranche non constatée auparavant des pertes nettes sur les couvertures de taux d'intérêt qui ont été réglées au deuxième trimestre de 2009. Nous avons réglé ces dérivés, car nous n'avions plus besoin de la position de taux d'intérêt fixe que nous procuraient ces swaps après l'émission de titres d'emprunt à taux fixe et à long terme pour refinancer la dette bancaire à taux variable en mai 2009.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs ont diminué de 1,8 %, ou 0,7 M\$, au deuxième trimestre de 2009 et de 3,5 %, ou 2,8 M\$, depuis le début de l'exercice, comparativement à ceux des périodes correspondantes de 2008. Bien que nous ayons refinancé un total de 350,0 M\$ de la dette en mai 2009, le niveau d'endettement total est demeuré pratiquement inchangé d'un exercice à l'autre. La baisse observée reflète des frais d'intérêt considérablement moins élevés sur la partie de la dette qui était assortie de taux d'intérêt variables avant le refinancement.

Économie d'impôts sur les bénéfices

Une partie de notre bénéfice est réalisée par l'intermédiaire de sociétés en commandite. Le bénéfice imposable réalisé par les sociétés en commandite n'est pas assujéti à l'impôt au niveau des sociétés en commandite; il est plutôt attribué directement à leurs associés respectifs. La charge d'impôts présentée a trait à nos filiales constituées en sociétés par actions dont le bénéfice imposable est assujéti à l'impôt. L'économie d'impôts sur les bénéfices du deuxième trimestre de 2009 s'est accrue de 8,8 M\$ pour s'établir à 14,2 M\$, comparativement à l'économie de 5,4 M\$ qui avait été comptabilisée au deuxième trimestre de 2008. Un ensemble de facteurs explique cet accroissement de 8,8 M\$ de l'économie d'impôts sur les bénéfices au deuxième trimestre de 2009 comparativement au deuxième trimestre de 2008, notamment un montant de 6,5 M\$ se rapportant à des modifications des taux d'imposition et un montant de 2,0 M\$ se rapportant au règlement au deuxième trimestre de 2009 de questions fiscales liées à des vérifications effectuées lors d'exercices antérieurs avec l'Agence du revenu du Canada, alors que de tels règlements ne se sont pas produits au trimestre correspondant de 2008. Depuis le début de l'exercice, l'économie d'impôts a augmenté de 19,7 M\$ comparativement à la période correspondante de 2008, ce qui s'explique par la hausse de 9,0 M\$ de l'économie en 2009 qui découle des modifications des taux d'imposition, conjuguée à la baisse des déductions fiscales liées aux indemnités et aux dépenses en immobilisations.

Part des porteurs sans contrôle

La part des porteurs sans contrôle dans nos résultats représente la participation de 37,9 % de Bell Canada dans notre filiale, Bell Aliant, s.e.c. (34,5 % sur la base des distributions en espèces proportionnelles). Les distributions par part attribuables et versées à Bell Canada sont égales, dans la mesure du possible, aux distributions par part versées par le Fonds à ses porteurs de parts. La part des porteurs sans contrôle liée à la participation de Bell Canada dans Bell Aliant, s.e.c. est fondée sur la quote-part des distributions en espèces de Bell Aliant, s.e.c. revenant à Bell Canada chaque trimestre.

La part des porteurs sans contrôle dans nos résultats a diminué de 19,1 %, soit 8,0 M\$, au deuxième trimestre de 2009 et de 10,4 %, ou 8,1 M\$, depuis le début de l'exercice, par rapport à celle des périodes correspondantes de 2008, ce qui reflète principalement la quote-part de Bell Canada de la diminution du bénéfice net de Bell Aliant, s.e.c. pour la période.

Résultat net lié aux activités abandonnées

Les activités abandonnées en 2009 reflètent la cession des actions de xwave NE et des actifs de nos activités de DSA, ainsi que les résultats d'exploitation de ces deux unités, alors que les activités abandonnées de 2008 reflètent également les résultats d'exploitation d'AMP. La perte nette liée aux activités abandonnées a augmenté de 3,6 M\$ au deuxième trimestre de 2009, mais elle a diminué de 6,8 M\$ depuis le début de l'exercice, comparativement aux périodes correspondantes de 2008.

Le 1^{er} juin 2009, nous avons conclu une convention d'achat d'actions visant l'acquisition par Solutions Abilis Inc. (Abilis) de la totalité des actions en circulation de xwave NE pour un prix de vente de 5,1 M\$, ce qui s'est traduit par la constatation d'une perte à la vente de 2,6 M\$. De plus, au deuxième trimestre de 2009, xwave NE a enregistré une perte d'exploitation supérieure de 1,5 M\$ à celle du trimestre correspondant de 2008.

Le 1^{er} mai 2009, nous avons conclu l'opération visant la vente de nos activités de DSA. Le produit à la conclusion se chiffrait à 16,3 M\$, ce qui a donné lieu à la constatation d'un gain à la vente avant impôts de 2,0 M\$, ou 1,5 M\$ après impôts. De plus, au deuxième trimestre de 2009, les activités de DSA ont enregistré une perte d'exploitation supérieure de 1,8 M\$ à celle du trimestre correspondant de 2008.

En 2008, AMP a enregistré une perte d'exploitation de 0,8 M\$ pour le deuxième trimestre et une perte d'exploitation de 10,8 M\$ pour le premier semestre, principalement en raison d'une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition comptabilisée au premier trimestre de 2008.

Principales données financières trimestrielles

Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées par trimestre pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle n'est pas vérifiée, mais a été préparée de la même façon que nos états financiers consolidés annuels.

Pour les huit trimestres compris dans la période terminée le 30 juin (en millions de dollars, à l'exception des montants par part)	2009		2008 ³				2007 ³	
	T2	T1 ³	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits d'exploitation	789,7 \$	823,8 \$	809,1 \$	812,3 \$	813,1 \$	835,5 \$	817,9 \$	807,0 \$
BAIIA ¹	368,1 \$	355,8 \$	366,5 \$	371,6 \$	361,2 \$	353,5 \$	365,7 \$	369,2 \$
Bénéfice d'exploitation ¹	164,9 \$	146,6 \$	112,9 \$	171,3 \$	161,7 \$	154,2 \$	141,3 \$	139,3 \$
Bénéfice net (perte nette) :								
Activités poursuivies	93,5 \$	82,3 \$	81,6 \$	95,1 \$	85,0 \$	74,5 \$	114,5 \$	71,0 \$
Activités abandonnées	(4,2)	0,2	(1,6)	(1,6)	(0,6)	(10,2)	2,9	2,2
Bénéfice net	89,3 \$	82,5 \$	80,0 \$	93,5 \$	84,4 \$	64,3 \$	117,4 \$	73,2 \$
Bénéfice (perte) de base et dilu(e) par part :								
Activités poursuivies	0,58 \$	0,51 \$	0,51 \$	0,59 \$	0,53 \$	0,46 \$	0,75 \$	0,47 \$
Activités abandonnées	(0,02)	-	(0,01)	(0,01)	-	(0,06)	0,02	0,01
Bénéfice de base et dilué par part	0,56 \$	0,51 \$	0,50 \$	0,58 \$	0,53 \$	0,40 \$	0,77 \$	0,48 \$
Liquidités distribuables ¹	186,6 \$	196,5 \$	146,2 \$	179,3 \$	183,3 \$	206,8 \$	169,5 \$	177,6 \$
Distributions en espèces déclarées	165,1 \$	164,9 \$	164,8 \$	164,9 \$	164,9 \$	163,3 \$	160,1 \$	161,3 \$

1. Le BAIIA, le bénéfice d'exploitation et les liquidités distribuables sont des mesures financières non définies par les PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » pour plus de détails.
2. Les distributions en espèces déclarées comprennent les montants déclarés par le Fonds aux porteurs de parts et par Placements Bell Aliant, s.e.c. et Bell Aliant, s.e.c. à Bell Canada et à BCE sur les parts échangeables en parts du Fonds.
3. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées de nos activités de xwave NE.

Les résultats d'exploitation trimestriels reflètent les opérations et tendances importantes suivantes :

- Le premier trimestre de chaque exercice est généralement marqué par des produits d'exploitation tirés des solutions matérielles de TI supérieurs provenant de clients du secteur public.
- En 2007, nous avons entrepris un programme de restructuration pour faire progresser nos mesures favorisant la productivité, dont le coût total s'est chiffré à 27,4 M\$. Les résultats du troisième trimestre de 2007 comprenaient des frais de restructuration et d'autres frais de 20,8 M\$, et un montant additionnel de 5,2 M\$ a été comptabilisé au quatrième trimestre. D'autres mesures de restructuration ont été entreprises en 2008 : une charge de 60,6 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre afin de mettre en place une nouvelle structure organisationnelle. Ces mesures de restructuration se sont poursuivies en 2009 et des charges de 9,4 M\$ et de 2,7 M\$ ont été constatées au premier et au deuxième trimestres, respectivement.

- Nous avons comptabilisé une provision pour moins-value au titre des prestations de retraite de 21,4 M\$ au quatrième trimestre de 2007 en diminution d'un excédent comptable de l'un de nos régimes de retraite, provision qui a par la suite été contrepassée au cours du quatrième trimestre de 2008.
- Au quatrième trimestre de 2007, nous avons enregistré une économie d'impôts de 60,6 M\$, principalement en raison de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs nets découlant des modifications des taux d'imposition.
- Nous avons comptabilisé une réduction de valeur de 11,2 M\$ de l'écart d'acquisition au titre d'AMP au cours du premier trimestre de 2008, inscrite dans le résultat net lié aux activités abandonnées.
- En 2008, nous avons annoncé la conclusion d'une convention d'achat d'actifs aux termes de laquelle CAE Professional Services (Canada) Inc. (CAE) allait acquérir nos activités de DSA, qui étaient exercées sous la marque xwave. L'opération a été conclue le 1^{er} mai 2009. Le produit à la conclusion de la vente s'est établi à 16,3 M\$ et un produit additionnel de 8,5 M\$ conditionnel à la concrétisation de certains événements futurs a été enregistré, pour un produit total pouvant atteindre 24,8 M\$. Un gain à la vente avant impôts de 2,0 M\$ a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2009, lequel a été pris en compte dans le résultat net lié aux activités abandonnées.

Des détails sur nos résultats du deuxième trimestre de 2009 sont présentés tout au long du présent document. Des renseignements additionnels sur nos résultats des trimestres précédents figurent dans les états financiers et les rapports de gestion trimestriels qui s'y rapportent, qui sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.bellaliant.ca et qui ont été déposés sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Gestion des finances et du capital

Sommaire des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres			Semestres ¹		
	2009	2008 ¹	Variation en %	2009	2008	Variation en %
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :						
Activités d'exploitation	296,1 \$	348,2 \$	(15,0)	507,7 \$	584,4 \$	(13,1)
Activités de financement	(197,3)	(223,6)	(11,8)	(286,5)	(374,4)	(23,5)
Activités d'investissement	(120,3)	(126,0)	(4,5)	(227,8)	(248,7)	(8,4)
Diminution nette des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	(21,5) \$	(1,4) \$	n.s.	(6,6) \$	(38,7) \$	(82,9)
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	13,3	(0,6)	n.s.	7,5	(0,5)	n.s.
Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie de la période	(8,2) \$	(2,0) \$	n.s.	0,9 \$	(39,2) \$	n.s.

n.s. non significatif

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées de nos activités de xwave NE.

Nous avons enregistré des sorties nettes de 8,2 M\$ au deuxième trimestre de 2009, comparativement à des sorties de 2,0 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Depuis le début de l'exercice, nous avons enregistré des rentrées de fonds de 0,9 M\$ comparativement à des sorties de fonds de 39,2 M\$ pour la période correspondante de 2008.

Activités d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2009, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 52,1 M\$, ou 15,0 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2008. Les flux de trésorerie dégagés par les variations des actifs et des passifs d'exploitation, ou fonds de roulement, se sont établis à 3,0 M\$ au deuxième trimestre de 2009, comparativement à 56,6 M\$ au deuxième trimestre de 2008. La diminution des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement par rapport au deuxième trimestre de 2008 est essentiellement imputable au paiement de frais de restructuration de 31,1 M\$, au paiement d'autres dépenses comptabilisées auparavant et à la baisse des flux de trésorerie liés aux variations des stocks.

Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 76,7 M\$, ou 13,1 %, soit une baisse par rapport à la période correspondant de 2008 qui s'explique par le fait que la hausse de 16,3 M\$ du bénéfice net lié aux activités poursuivies a été plus que contrebalancée par une diminution de 69,7 M\$ des flux de trésorerie dégagés par les variations du fonds de roulement par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution depuis le début de l'exercice des flux de trésorerie liés aux variations du fonds de roulement par rapport à 2008 est essentiellement imputable au montant de 50,5 M\$ payé depuis le début de l'exercice au titre des frais de restructuration comptabilisés auparavant, à de plus importantes diminutions des créiteurs et autres charges comptabilisées en 2009, ainsi qu'à une baisse des flux de trésorerie liés aux variations des stocks.

Les exigences de capitalisation des régimes de retraite ont également eu une incidence sur nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le montant total des cotisations à nos régimes de retraite à prestations déterminées au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice 2009 s'est établi à 27,5 M\$ et à 55,0 M\$, respectivement, par rapport à 26,2 M\$ et à 52,1 M\$ pour les périodes correspondantes de 2008. L'augmentation de 0,3 M\$ au deuxième trimestre et de 1,6 M\$ depuis le début de l'exercice de nos paiements exceptionnels aux fins de la réduction du déficit des régimes reflète les besoins plus élevés en matière de cotisations pour combler les déficits engagés en 2007, comme il est établi dans les évaluations actuarielles au 31 décembre 2007 que nous avons déposées en 2008. Nous avons terminé les évaluations actuarielles de nos régimes de retraite au 31 décembre 2008 et nous évaluons actuellement les options de dépôt et de financement. Ces évaluations seront déposées d'ici la date limite du 14 août 2009 et nous ajusterons nos cotisations de 2009 dans les régimes selon les résultats des évaluations déposées. Bien que nous nous attendions à une hausse considérable des besoins de capitalisation en fonction des résultats de ces évaluations, nous prévoyons que l'augmentation sera nettement inférieure aux estimations que nous avons présentées plus tôt. Nous nous attendons maintenant à des paiements exceptionnels aux fins de la réduction du déficit des régimes pour 2009 s'établissant dans une fourchette allant de 70 M\$ à 80 M\$, plutôt que la fourchette prévue de 90 M\$ à 110 M\$, comparativement à 49,2 M\$ pour l'exercice 2008 en entier.

Activités de financement

Au deuxième trimestre de 2009, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 26,3 M\$ par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2008, principalement en raison des remboursements moindres de la dette au cours du deuxième trimestre de 2009. Depuis le début de l'exercice, nous avons affecté des flux de trésorerie de 286,5 M\$ à nos activités de financement, comparativement à 374,4 M\$ pour la période correspondante de 2008.

Au cours du deuxième trimestre de 2009, nous avons remboursé un montant de 15,6 M\$ de la dette nette (y compris la dette à court terme et la dette à long terme, les contrats de location-acquisition et les effets à payer aux apparentés), comparativement aux remboursements de 56,6 M\$ de la dette nette au cours du deuxième trimestre de 2008. Le produit net de l'émission de titres d'emprunt à long terme au cours du deuxième trimestre de 2009 s'est chiffré à 348,6 M\$, comparativement à 50,0 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2008. Au deuxième trimestre de 2009, nous avons remboursé des avances à court terme nettes de 214,6 M\$ sur nos facilités de crédit bancaire et autres emprunts à court terme, alors qu'en 2008, nous avons effectué des remboursements nets de 55,6 M\$ sur ces facilités. Les remboursements nets de la dette à long terme, les obligations au titre de contrats de location-acquisition et les activités d'emprunt auprès d'apparentés se sont établis à 149,6 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2009, comparativement à 51,0 M\$ au cours du trimestre correspondant de 2008.

En mai 2009, nous avons émis des billets à moyen terme non garantis de 350,0 M\$. Des frais d'émission de titres d'emprunt de 1,2 M\$ ont été engagés et les billets ont été émis avec escompte pour un produit net de 348,6 M\$. Le produit a été affecté au remboursement d'avances sous forme d'acceptations bancaires de 250,0 M\$ qui étaient en cours en vertu de nos facilités d'exploitation renouvelables ainsi que d'un emprunt à terme non renouvelable de 100,0 M\$ qui devait arriver à échéance en juillet 2009. En plus du remboursement de ces obligations à taux variable, au deuxième trimestre de 2009, nous avons payé un montant en espèces de 15,4 M\$ pour régler nos swaps de taux d'intérêt à taux fixe-variable en cours.

Au cours du trimestre, nous avons également remboursé la facilité de crédit bancaire à long terme de 50,0 M\$ qui avait été mise en place au cours du deuxième trimestre de 2008 pour Télébec.

Se reporter à la rubrique « Financement et liquidités » pour obtenir une description plus détaillée de notre dette à court et à long terme.

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2009, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 87,9 M\$ par rapport au semestre correspondant de 2008. En plus du remboursement plus élevé de la dette nette que nous avons effectué au deuxième trimestre de 2008, comme il est mentionné ci-dessus, nous avons également affecté un montant de 55,0 M\$ au rachat de créances d'une fiducie de titrisation au premier trimestre de 2008, alors qu'aucun rachat n'a eu lieu en vertu du programme en 2009. Nous augmentons ou diminuons le montant des créances cédées à la fiducie de titrisation en fonction du montant des débiteurs admissibles et de notre évaluation de la rentabilité des opérations en question.

Les activités de financement comprennent également le total des distributions versées au Fonds et aux porteurs sans contrôle, qui s'est établi à 166,3 M\$ au deuxième trimestre de 2009 et à 166,6 M\$ au trimestre correspondant de 2008. Depuis le début de l'exercice, le total des distributions s'est chiffré à 332,6 M\$, comparativement à 327,6 M\$ au cours de la période correspondante de 2008.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 5,7 M\$ au deuxième trimestre de 2009 et de 20,9 M\$ depuis le début de l'exercice, comparativement à ceux des périodes correspondantes de 2008. Au deuxième trimestre de 2009, les dépenses en immobilisations se sont chiffrées à 122,0 M\$, contre 127,5 M\$ au trimestre correspondant de 2008, soit une baisse de 5,5 M\$, ou 4,3 %. Depuis le début de l'exercice, les dépenses en immobilisations ont augmenté de 6,9 M\$ par rapport à la période correspondante de 2008. Les dépenses du deuxième trimestre de 2009 découlaient de l'achèvement du réseau amélioré de transport ainsi que de la poursuite du déploiement de notre réseau à large bande. Le profil des dépenses en 2009 est quelque peu différent de celui de 2008, ce qui se traduit par des dépenses proportionnellement plus élevées au premier semestre de l'exercice en cours par rapport à 2008. De plus, au premier trimestre de 2008, nous avons affecté des flux de trésorerie nets de 27,6 M\$ à l'acquisition des actifs et des activités de KMTS, alors qu'aucun investissement semblable n'a été effectué en 2009. Au deuxième trimestre de 2009, les dépenses en immobilisations représentaient 15,4 % des produits d'exploitation, mais depuis le début de l'exercice, elles représentaient 14,2 %, soit un résultat conforme à notre cible annuelle allant de 13,5 % à 14,5 %.

Financement et liquidités

Sources de liquidités

Nous tirons la plus grande partie de nos liquidités des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation, ainsi que de nos facilités de crédit bancaire, d'un programme de papier commercial et de notre programme de titrisation de créances. Nous prévoyons habituellement tirer suffisamment de liquidités de nos activités d'exploitation pour payer les dépenses en immobilisations, les distributions et d'autres engagements. Avec la hausse prévue des besoins de capitalisation du déficit des régimes de retraite en 2009, en plus de recourir aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation, nous avons fait appel à notre facilité bancaire liée à la caisse de retraite afin de verser les cotisations nécessaires. L'utilisation de cette facilité de crédit à vocation particulière nous permettra de préserver notre capacité et notre accès à des liquidités aux fins de notre exploitation générale en vertu de nos facilités de crédit renouvelables.

Notre structure du capital est la suivante :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	30 juin 2009		31 décembre 2008	
Avoir des associés	4 840,5 \$	52,0 %	4 882,9 \$	52,5 %
Part des porteurs sans contrôle	1 627,8	17,5 %	1 662,5	17,8 %
Dette nette	2 832,5	30,5 %	2 768,5	29,7 %
Total du capital	9 300,8 \$	100,0 %	9 313,9 \$	100,0 %

Capital des associés

Nous avons un nombre illimité autorisé de chacune des trois catégories de parts. Nos parts ne sont pas cotées en Bourse. Le nombre de parts émises et en circulation au 30 juin 2009, qui demeure inchangé comparativement au 31 décembre 2008, s'établit comme suit :

- 28 168 803 parts de société en commandite échangeables de catégorie 1;
- 132 367 606 parts de société en commandite de catégorie 2;
- 54 000 parts de commandité.

Dette

Nous avons des billets à moyen terme non garantis de premier rang en circulation d'un montant total de 2,6 G\$ aux termes de l'acte de fiducie de Bell Aliant, s.e.c. daté du 14 septembre 2006. Le 28 avril 2009, nous avons déposé un nouveau prospectus préalable de base visant des billets à moyen terme qui couvrira les émissions futures de billets à moyen terme pour une autre période de 25 mois. En mai 2009, nous avons émis des billets à moyen terme de 350,0 M\$ qui portent intérêt à 6,29 % par année et qui arriveront à échéance le 17 février 2015.

Nous avons diminué les montants qui peuvent être prélevés de nos facilités de crédit d'exploitation à court terme depuis le 31 décembre 2008. Les facilités de lettres de crédit réservées soutenant des contrats qui ont été transférés dans le cadre de la vente des activités de DSA ont diminué de 45,5 M\$; la facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite a été amputée de 2,4 M\$ lorsque les lettres de crédit soutenant l'échéancier de capitalisation du déficit de solvabilité sur une période de dix ans de certains de nos régimes de retraite ont été réduites. Les montants prélevés en vertu de notre facilité d'exploitation renouvelable ont été entièrement remboursés au cours du deuxième trimestre de 2009 au moyen du produit de l'émission de billets à moyen terme. Les montants prélevés de notre facilité liée à la caisse de retraite ont augmenté de 25,0 M\$ du 31 décembre 2008 au 30 juin 2009. Nous maintenons par ailleurs un programme de papier commercial d'un montant de 400,0 M\$ soutenu par le montant inutilisé de nos facilités d'exploitation renouvelables. Un montant de 38,8 M\$ avait été émis en vertu de ce programme au 30 juin 2009, alors qu'aucun montant n'avait été émis au 31 décembre 2008.

Aucune modification n'a été apportée aux clauses restrictives et aux dispositions de nos facilités de crédit qui sont présentées dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Besoins en liquidités

Nous avons besoin d'importantes liquidités pour exécuter notre stratégie d'affaires. Nos besoins de liquidités pour le deuxième trimestre de 2009 consistaient en des distributions aux porteurs de parts, en des dépenses en immobilisations, en une capitalisation des régimes de retraite, en des remboursements sur la dette à court et à long terme et en des paiements relatifs à d'autres engagements. Les besoins de 2009 devraient être semblables à ceux de 2008. Plus particulièrement, ces besoins devraient donner lieu à l'utilisation suivante des flux de trésorerie :

- Les besoins de liquidités annuels pour effectuer les distributions aux porteurs de parts du Fonds ainsi que les distributions au prorata à l'intention de BCE et de Bell Canada à l'égard des parts de société en commandite échangeables s'établiront dans une fourchette estimative de 655 M\$ à 660 M\$ pour 2009.

- Nous prévoyons que les dépenses en immobilisations de 2009 s'établiront entre 13,5 % et 14,5 % des produits d'exploitation.
- Nous remboursons la dette à court et à long terme selon ses modalités. Nous nous assurons que des montants peuvent être prélevés en tout temps de nos facilités d'exploitation renouvelables en vue de soutenir les émissions de papier commercial.
- La situation de capitalisation de tous nos régimes de retraite à prestations déterminées accuse un déficit. La date limite du dépôt des évaluations actuarielles au 31 décembre 2008 a été prorogée du 30 juin 2009 au 14 août 2009 afin que les mesures temporaires d'allègement de la capitalisation puissent être parachevées et que les promoteurs de régime puissent décider s'ils auront recours aux mesures d'allègement de la capitalisation et de quelle façon ils le feront. Nos évaluations de la capitalisation seront déposées d'ici la date limite du mois d'août et nous nous attendons à ce que le montant aux fins du financement du déficit pour 2009 s'établisse entre 70 M\$ et 80 M\$, selon le niveau d'allègement de la capitalisation que nous choisirons d'adopter. Nous prévoyons avoir recours à notre facilité bancaire liée à la caisse de retraite pour financer en partie les paiements au titre du déficit des régimes en 2009, ainsi que pour garantir toute lettre de crédit exigée en vertu des mesures d'allègement de la capitalisation.
- Les mesures de restructuration annoncées au quatrième trimestre de 2008 et au premier trimestre de 2009 devraient se traduire par l'utilisation de liquidités d'un montant d'environ 70 M\$ au cours de l'exercice 2009.
- Les liquidités serviront aussi à faire face à d'autres engagements, notamment ceux relatifs aux contrats de location-exploitation et d'approvisionnement de matériel et d'autres infrastructures de réseau.

Autres arrangements financiers

Obligations contractuelles

Nous avons conclu divers contrats de location-exploitation de matériel et d'autres infrastructures de réseau ainsi que divers contrats d'approvisionnement aux termes de diverses conventions de services et conventions commerciales, ce qui comprend les ententes commerciales que nous avons conclues avec Bell Canada. Plus de détails portant sur ces engagements sont présentés aux notes 21 et 24 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et à la note 12 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2009, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Titrisation de créances

Nous vendons, en vertu d'une convention d'achat et de vente renouvelable, certaines créances à une fiducie de titrisation. Au cours du deuxième trimestre de 2009, nous avons touché un produit net en espèces de 165,0 M\$, soit un montant inchangé comparativement au 31 décembre 2008. Plus de détails au sujet de ces conventions sont présentés aux notes 1 et 3 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Nous utilisons des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt associés à notre dette à court et à long terme ou à des engagements fermes précis. Au deuxième trimestre de 2009, nous avons réglé nos swaps de taux d'intérêt fixe-variable en vigueur dont le montant nominal totalisait 250,0 M\$ au moment où la dette à court terme à taux d'intérêt variable couverte a été remboursée à l'émission de billets à moyen terme. Nous avons versé 15,4 M\$ aux contreparties au règlement des swaps. Comme la dette couverte a été remboursée, la comptabilité de couverture a pris fin et les pertes nettes de 13,3 M\$ qui avaient auparavant été constatées dans les autres éléments du résultat étendu ont été reclassées dans les autres charges dans l'état des résultats.

Plus de détails sur notre utilisation d'instruments financiers dérivés et sur les conventions comptables que nous suivons sont présentés aux notes 1 et 15 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes.

Opérations entre apparentés

Nos principaux apparentés demeurent BCE, Bell Canada et le Fonds. Pour plus de détails sur nos opérations entre apparentés et sur notre relation avec BCE et Bell Canada, veuillez vous reporter à la note 24 de nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'à la note 13 de nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour la période terminée le 30 juin 2009, lesquels sont intégrés par renvoi aux présentes. Au cours du deuxième trimestre de 2009, Charles White et Andrew Smith ont quitté les postes qu'ils occupaient au sein du conseil d'administration. La convention des porteurs de titres a été modifiée le 1^{er} mai 2009 afin de réduire de onze à neuf le nombre minimal d'administrateurs qui doivent siéger aux conseils des principales filiales en exploitation.

Principales conventions comptables

Nos états financiers consolidés au 30 juin 2009 et pour le trimestre et le semestre terminés à cette date ont été préparés conformément aux PCGR du Canada. Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons et les estimations et hypothèses comptables critiques que nous formulons sont conformes à celles décrites à la note 1 de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, sauf en ce qui concerne l'adoption d'une nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et les actifs incorporels.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, nous avons adopté le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », publié par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA), qui donne des directives sur la gestion, la comptabilisation, la présentation et les informations à fournir relativement à ces actifs. L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'incidence importante sur nos activités ni sur nos informations financières.

Modifications futures des conventions comptables

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA révisé constamment certaines normes ou recommandations du *Manuel de l'ICCA*. Nous examinons ces modifications à mesure qu'elles sont proposées et, s'il y a lieu, nous modifierons nos conventions comptables et nos informations à fournir.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

L'ICCA a publié le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises » parallèlement au chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés », et au chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle ». Le chapitre 1582, qui a remplacé le chapitre 1581, établit des normes d'évaluation des regroupements d'entreprises ainsi que des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Le chapitre 1601, qui a remplacé le chapitre 1600, reporte les directives actuelles à l'égard des aspects de la préparation des états financiers consolidés après une acquisition, sauf en ce qui a trait aux états financiers consolidés traitant d'une participation sans contrôle. Le chapitre 1602 établit des directives sur le traitement des participations sans contrôle après une acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises. Les nouvelles normes s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, et l'adoption anticipée est autorisée. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence des nouvelles normes sur nos états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En avril 2008, le Conseil des normes comptables a publié un exposé-sondage, intitulé « Adoption des IFRS au Canada », qui propose l'harmonisation complète des PCGR du Canada avec les IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011. Le passage se fera au cours d'une période transitoire, certaines normes devant être adoptées avant 2011 et les autres, à la date même de la transition. L'International Accounting Standards Board parraine constamment des projets et rend publiques des prises de position visant à faire évoluer les IFRS; c'est pourquoi il faut s'attendre à ce que le texte des IFRS, à la date de transition, soit différent de sa version actuelle.

Comme il est présenté dans notre rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, nous avons élaboré une démarche en quatre étapes pour effectuer le passage aux IFRS.

Première étape – sensibilisation et évaluation initiale

Deuxième étape – évaluation détaillée

Troisième étape – élaboration

Quatrième étape – mise en œuvre

Nous avons procédé à la compilation et à l'analyse des renseignements obtenus au cours de l'étape d'évaluation détaillée et nous avons présenté nos conclusions et recommandations préliminaires relatives aux choix pertinents en matière de conventions comptables à notre comité de vérification au deuxième trimestre de 2009. Nous continuerons d'affiner ces choix de conventions comptables à mesure que nous poursuivrons nos efforts de conversion et nous présenterons nos choix de conventions comptables définitifs au comité de vérification aux fins d'approbation plus tard en 2009. Au cours du premier trimestre de 2009, nous avons commencé à concevoir les modifications à apporter aux processus opérationnels, notamment aux systèmes de TI et de traitement des données ainsi qu'aux systèmes de contrôle interne à l'égard de l'information financière, et nous avons entrepris l'élaboration et le maintien d'un système de deux registres parallèles pour 2010. Ayant essentiellement terminé l'étape de l'élaboration, à la fin du deuxième trimestre de 2009, nous avons commencé à mettre en œuvre les modifications proposées en ce qui a trait à la conception des systèmes. Nous prévoyons que l'étape de la mise en œuvre se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2010.

Modifications réglementaires

Les modifications apportées à la réglementation au deuxième trimestre de 2009 et jusqu'au 30 juillet 2009 inclusivement qui ont ou pourraient avoir une incidence importante sur nos activités sont les suivantes :

Disponibilité des services d'accès de nouvelle génération

Le 26 janvier 2009, le CRTC a publié la politique réglementaire de télécom 2009-34, dans laquelle il a amorcé une instance visant à examiner les questions qui portent sur la configuration, la classification et la faisabilité appropriées d'un service dégroupé de ligne numérique à paires asymétriques (LNPA) destiné aux concurrents. Le 8 mai 2009, le CRTC a publié l'avis de consultation de télécom 2009-261, conjuguant l'instance amorcée dans la politique réglementaire de télécom 2009-34 et une demande correspondante par les fournisseurs de services Internet (FSI) qui vise le dégroupement de l'accès aux réseaux de câblodistribution. L'instance comprendra une audience publique avec comparution qui débutera le 16 novembre 2009. L'instance devrait se terminer d'ici la fin de cette année et le CRTC prévoit publier une décision finale d'ici la fin du mois de mars 2010.

Compte de report

Au 30 juin 2009, l'engagement cumulé du compte de report de Bell Canada était estimé à 152,0 M\$, soit un montant inchangé par rapport au 31 décembre 2008. En ce qui a trait au montant récurrent annualisé dans le compte de report de Bell Canada, nous avons, de concert avec Bell Canada, procédé à des baisses de taux pour le service résidentiel dans les zones de desserte de l'Ontario et du Québec, avec prise d'effet le 1^{er} juin 2009, ce qui a éliminé le montant récurrent annualisé dans le compte de report de Bell Canada. Par conséquent, au 30 juin 2009, Bell Canada n'a pas d'engagement futur annualisé. Au 30 juin 2009, l'engagement cumulé du compte de report de Télébec était évalué à 1,7 M\$ (2,2 M\$ au 31 décembre 2008) et le montant récurrent annualisé est évalué à 0,8 M\$ (1,8 M\$ au 31 décembre 2008).

Radiodiffusion

Le 4 juin 2009, le CRTC a publié la politique réglementaire de radiodiffusion 2009-329, dans laquelle il a établi que le contenu de radiodiffusion distribué sur Internet et par l'intermédiaire d'appareils mobiles continuera de faire l'objet d'une exemption de la réglementation en matière de radiodiffusion et il a appuyé la demande de l'Office national du film au gouvernement du Canada d'élaborer une stratégie nationale du numérique. En outre, le CRTC a renvoyé à la Cour d'appel fédérale la question de droit de l'applicabilité de la *Loi sur la radiodiffusion* aux FSI.

Dans sa décision d'octobre 2008 (l'avis public de radiodiffusion 2008-100), le CRTC a rejeté la proposition de tarifs de distribution des radiodiffuseurs en direct, laquelle aurait obligé les exploitants de services par câble et par satellite à payer pour le droit de transmettre leurs signaux locaux. Toutefois, le CRTC a établi que les exploitants de services par câble et par satellite devront contribuer pour 1,0 % de leurs produits d'exploitation annuels à un nouveau fonds, appelé Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), administré par un tiers indépendant choisi par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

Le 6 juillet 2009, le CRTC a publié la politique réglementaire de radiodiffusion 2009-406, dans laquelle il augmentait la contribution au FAPL à 1,5 % des produits d'exploitation annuels pour la période comprise entre septembre 2009 et août 2010. Il a annoncé qu'il entreprendrait également un examen des seuils de contribution au FAPL au cours d'une audience publique en septembre 2009. Le CRTC a indiqué qu'il était prêt à ramener la contribution au FAPL à l'ancien seuil de 1,0 % en 2010. Il n'existe aucune assurance que le seuil de contribution au FAPL sera réduit, maintenu ou augmenté.

Le CRTC a également renversé ses décisions antérieures et a établi qu'il serait approprié pour les exploitants par câble et par satellite de négocier avec les radiodiffuseurs un montant compensatoire pour la distribution des signaux de télévision locale traditionnelle. En outre, le CRTC a déclaré que ces négociations devraient être terminées d'ici le début de 2010. En l'absence d'ententes négociées, le CRTC a déclaré qu'il résoudrait la question au moyen d'un arbitrage exécutoire. Dans une instance publique qui se tiendra en septembre 2009, le CRTC examinera certains paramètres de la négociation. La société examine actuellement ses options à l'égard de la politique réglementaire de radiodiffusion 2009-406.

Gestion du trafic

En avril 2008, l'Association canadienne des fournisseurs Internet (ACFI) a déposé une requête dans laquelle elle demande que le Conseil ordonne à Bell Canada de cesser et de s'abstenir de pratiquer le lissage du trafic dans le cas de ses services LNPA de gros et, en particulier, de son service de gros nommé Service d'accès par passerelle (SAP). Dans la décision 2008-108, le Conseil a rejeté la demande de l'ACFI mais a amorcé une nouvelle instance (l'avis public de télécom 2008-19) afin d'examiner les préoccupations soulevées relativement aux pratiques existantes et émergentes de gestion du trafic Internet, dans le but d'établir des lignes directrices concernant ces pratiques. Le Conseil a récemment conclu une audience publique avec comparution dans le cadre de cette instance. Une décision du CRTC qui imposerait des restrictions aux FSI, y compris à nous, pourrait avoir une incidence négative sur nos services Internet.

En mai 2009, deux demandes de révision de la décision de télécom 2008-108 ont été déposées par Vaxination Informatique et, de façon distincte, par l'Association des consommateurs du Canada et l'ACFI. Le 29 mai 2009, le Conseil a annoncé que ces deux instances seraient fusionnées et le dossier de l'instance fusionnée visant à examiner ces demandes a été fermé le 2 juillet 2009. Une décision devrait être prise d'ici huit mois.

Autres faits nouveaux

Dans sa décision de télécom 2009-187, le CRTC a rejeté la requête de Rogers Communications Inc. (Rogers) qui demandait l'examen et la modification de la décision de télécom 2008-62. Le CRTC a établi que nos obligations envers Rogers en vertu du contrat de licence de 2002 relatif aux structures de soutènement avaient pris fin en mars 2004, lorsque la Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick (Énergie NB) a mis un terme à l'entente d'utilisation conjointe sur les structures de soutènement et les installations de tiers conclue entre Énergie NB et nous, aux termes de laquelle nous gérons certaines structures de soutènement d'Énergie NB. Rogers a présenté devant la Cour d'appel fédérale une requête qui vise à porter en appel la décision du CRTC.

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives et risques pouvant avoir une incidence sur nos activités et nos résultats

Hypothèses formulées lors de la préparation des informations prospectives

Les déclarations prospectives effectuées dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi que dans le présent rapport de gestion s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses qui, à notre avis, étaient raisonnables au moment où nous avons fait ces déclarations prospectives. Dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, nous avons décrit les principales hypothèses que nous avons formulées aux fins de la préparation des déclarations prospectives à l'égard de notre rendement financier et d'exploitation prévu pour 2009. Ces hypothèses comprennent des hypothèses économiques, relatives au marché, financières, opérationnelles et liées aux opérations, et sauf en ce qui a trait à ce qui suit, elles n'ont pas changé de façon importante en date du 30 juillet 2009.

Gestion des risques

La gestion des risques est fondamentale pour la réussite à long terme de toute entreprise. En ce qui nous concerne, le risque est défini comme le niveau d'exposition à des incertitudes que l'entreprise doit comprendre et gérer efficacement, alors que nous exécutons nos stratégies visant l'atteinte de nos objectifs d'affaires et la création de valeur pour nos porteurs de parts. Nous avons recours à un processus intégré à l'échelle de l'entreprise pour cibler, évaluer et gérer les risques pour l'entreprise dans son ensemble.

Nous savons que nous sommes exposés à un certain nombre de risques dans le cours normal de nos activités qui pourraient avoir une incidence négative sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Veuillez vous reporter à notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi qu'à notre notice annuelle de 2008 pour la liste des risques importants auxquels nous sommes exposés à notre avis. La liste des risques mentionnés n'est pas exhaustive étant donné qu'il peut y avoir d'autres risques dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou qui n'ont pas actuellement, selon nous, une incidence importante sur nos activités consolidées.

Au cours des deux premiers trimestres de 2009, nous n'avons décelé aucun changement important de la nature des risques auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités courantes et qui sont décrits dans notre rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ainsi que dans notre notice annuelle de 2008. Nous avons fourni des mises à jour à l'égard de notre cadre réglementaire et de notre contexte concurrentiel aux rubriques intitulées « Modifications réglementaires » et « Contexte dans lequel nous exerçons nos activités ».

Mesures financières non définies par les PCGR

Les termes « bénéfice d'exploitation », « BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) », « liquidités distribuables normalisées » et « liquidités distribuables » n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR du Canada. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs assujettis. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA, les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont présentés uniformément d'une période à l'autre.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation représente les produits d'exploitation, déduction faite des charges. Nous utilisons le bénéfice d'exploitation, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes.

Le tableau suivant présente un rapprochement des produits, des charges et du bénéfice d'exploitation sur une base consolidée.

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)</i>	Trimestres		Semestres	
	2009	2008	2009	2008
Produits d'exploitation	789,7 \$	813,1 \$	1 613,5 \$	1 648,6 \$
Charges	624,8	651,4	1 302,0	1 332,7
Bénéfice d'exploitation	164,9 \$	161,7 \$	311,5 \$	315,9 \$

Le bénéfice d'exploitation nous permet de faire une comparaison cohérente de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent le bénéfice d'exploitation pour évaluer notre capacité de croître ou encore comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le bénéfice d'exploitation ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

BAIIA

Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation, moins les charges d'exploitation; par conséquent, ce terme désigne le bénéfice d'exploitation avant l'amortissement, la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et les frais de restructuration. Le bénéfice d'exploitation est calculé avant déduction des intérêts et des impôts.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du BAIIA sur une base consolidée.

<i>Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)</i>	Trimestres		Semestres	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	164,9 \$	161,7 \$	311,5 \$	315,9 \$
Ajouter : Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	22,5	24,8	44,7	49,6
Amortissement	177,5	174,7	354,2	349,2
Frais de restructuration et autres frais	3,2	-	13,5	-
BAIIA	368,1 \$	361,2 \$	723,9 \$	714,7 \$

Nous utilisons le BAIIA, entre autres mesures, pour évaluer le rendement d'exploitation de nos activités courantes, avant l'incidence des intérêts, des impôts, de l'amortissement, de la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux et des frais de restructuration. Nous excluons l'amortissement et la charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux, étant donné que ces éléments sont principalement fonction des méthodes comptables et des hypothèses utilisées par une société ainsi que de facteurs hors exploitation comme le coût historique des dépenses en immobilisations et le rendement de l'actif des régimes de retraite d'une société. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une représentation fautive de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise.

Le BAIIA permet une comparaison uniforme de notre rendement d'exploitation. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer notre capacité de payer nos intérêts sur la dette, d'effectuer des distributions aux porteurs de parts et de respecter nos autres obligations de paiement, et comme outil d'évaluation commun dans le secteur des télécommunications.

Le BAIIA ne doit pas être confondu avec les produits ou les charges d'exploitation, qui sont les mesures définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Liquidités distribuables normalisées et liquidités distribuables

Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables sont deux mesures des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui peuvent être disponibles aux fins de distribution. Nous calculons les liquidités distribuables normalisées à partir des flux de trésorerie selon les directives de l'ICCA qui s'appuient sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, auxquels nous ajoutons ou desquels nous déduisons tout élément qui a une incidence sur les flux de trésorerie :

- i) les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation découlant des activités abandonnées et du Fonds, étant donné qu'ils correspondent à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation non liés à nos activités poursuivies qui sont disponibles aux fins de distribution;
- ii) les dépenses en immobilisations.

Les lignes directrices de l'ICCA en matière de calcul des mesures des liquidités distribuables normalisées comprennent également des déductions à l'égard de toute limitation imposée sur le montant des distributions en espèces découlant du respect des restrictions en vertu des clauses financières à la date du calcul. Nos conventions de crédit nous empêchent uniquement d'effectuer des distributions excédant les liquidités distribuables au cours du dernier exercice si notre cote de crédit a baissé et n'est plus de qualité supérieure. Puisque notre cote fait partie de la catégorie de qualité supérieure, nous ne sommes assujettis à aucune restriction semblable.

Afin de déterminer nos liquidités distribuables, nous apportons en outre des ajustements à nos liquidités distribuables normalisées pour tenir compte des éléments suivants :

- i) les éléments d'exploitation financés à même les réserves de liquidités ou les emprunts, tels que les variations des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement), la capitalisation du déficit des régimes de retraite, les frais de restructuration et autres frais, et les impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie qui dépassent les niveaux normalisés;
- ii) les charges d'impôts exigibles (les économies d'impôts) que nous avons rajoutées (ou déduites) puisque nous avons mis en place des stratégies fiscales afin de nous assurer qu'elles ne sont pas à payer (à recevoir) en espèces;
- iii) les autres éléments de la variation du fonds de roulement qui ne devraient pas générer de flux de trésorerie réels, actuels ou futurs.

Tous ces ajustements aux fins du calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables figurent dans nos états financiers consolidés ou dans nos livres de comptes, ou dans les états financiers consolidés ou dans les livres de comptes du Fonds, à l'exception de l'ajustement de normalisation visant les impôts sur le capital. Ce dernier ajustement est un calcul faisant appel au jugement de la direction à l'égard de l'estimation des impôts sur le capital que nous paierons lorsque les modifications des futurs taux d'imposition entreront en vigueur. Nous avons présumé que le capital demeurerait stable et que toutes les réductions ou éliminations d'impôts sur le capital provinciaux précédemment annoncées par l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse seraient adoptées à l'avenir. À l'heure actuelle, toutes ces provinces ont annoncé l'élimination progressive des impôts sur le capital dans leurs budgets précédents. Par conséquent, le calcul des liquidités distribuables ne comprend aucun impôt sur le capital ayant un effet sur la trésorerie. Les taux d'imposition réels pourraient se révéler considérablement différents puisqu'ils sont assujettis aux futures lois fiscales adoptées.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables.

Pour les périodes terminées les 30 juin (en millions de dollars)	Trimestres		Semestres ¹	
	2009	2008 ¹	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	288,5 \$	348,2 \$	500,1 \$	584,4 \$
Ajouter (déduire) :				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation découlant des activités abandonnées	(1,8)	2,0	(1,2)	3,6
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du Fonds	(0,3)	(0,2)	(12,3)	(0,5)
Dépenses en immobilisations	(122,0)	(127,5)	(229,5)	(222,6)
Liquidités distribuables normalisées	164,4	222,5	257,1	364,9
Ajouter (déduire) :				
Éléments d'exploitation financés au moyen des réserves de liquidités ou d'emprunts :				
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement)	4,6	(56,6)	70,0	(7,3)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation (fonds de roulement) du Fonds	(1,2)	(0,7)	9,8	(1,5)
Capitalisation du déficit des régimes de retraite	12,9	12,6	26,6	25,0
Frais de restructuration	2,7	-	12,1	-
Impôts sur le capital ayant un effet sur la trésorerie dépassant les niveaux normalisés	2,2	2,4	4,3	5,4
Autres ajustements :				
Charge (économie) d'impôts exigibles	(2,0)	-	(2,0)	(3,9)
Autres éléments sans effet sur la trésorerie liés aux variations du fonds de roulement	3,0	3,1	5,2	7,5
Liquidités distribuables	186,6 \$	183,3 \$	383,1 \$	390,1 \$

1. Les résultats financiers de toutes les périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de la comptabilisation à titre d'activités abandonnées de nos activités de xwave NE.

Le calcul des liquidités distribuables normalisées et des liquidités distribuables a été effectué à partir d'hypothèses raisonnables et justifiables qui reflètent toute notre ligne de conduite prévue compte tenu du jugement de la direction à l'égard de la conjoncture économique la plus probable. Les résultats réels pourraient se révéler différents, peut-être de façon importante, des hypothèses prospectives utilisées.

Les liquidités distribuables générées au cours d'une période donnée constituent l'une des principales mesures de notre rendement financier. Nous utilisons les liquidités distribuables, entre autres mesures, pour évaluer le rendement financier de nos activités courantes. Nous présentons les liquidités distribuables normalisées pour nous conformer aux lignes directrices de l'ICCA à l'intention des fiduciaires de revenu et des entités intermédiaires. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de la liquidité ni comme des mesures de remplacement de mesures comparables établies conformément aux PCGR du Canada. À notre avis, certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités distribuables pour évaluer notre capacité et celle du Fonds de procurer un rendement soutenu aux porteurs de parts. Les liquidités distribuables normalisées et les liquidités distribuables ne doivent pas être confondues avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui sont les mesures financières définies par les PCGR du Canada les plus comparables.

Contrôles et procédures

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

C'est à la direction qu'incombe la responsabilité d'élaborer et de maintenir un système de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière, au sens où l'entend le *Règlement 52-109* sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Notre système de contrôle interne est fondé sur le cadre et les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre terminé le 30 juin 2009 qui aurait eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre système de contrôle interne à l'égard de l'information financière.